

Le Micro-crédit



Vous avez un projet personnel et vous ne pouvez pas le financer ? Vous rencontrez des difficultés financières mais vous ne pouvez pas accéder au prêt bancaire ?

Le Micro-crédit est peut-être la solution ! Parce que les grands projets naissent aussi de petits moyens.

Le Micro-crédit, c'est un prêt avec un taux de remboursement inférieur à celui pratiqué habituellement (environ 2%). Vous le remboursez petit à petit et le RAP vous accompagne dans vos démarches, de la création de votre dossier de demande de prêt, jusqu'à la fin de son remboursement. Pour plus d'information, renseignez-vous au RAP.

En partenariat avec



SOUS CERTAINES CONDITIONS

(RESSOURCES, SITUATION, PROJET, ETC.)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AUPRES DE L'ASSOCIATION.